

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

« Exercice dans un CAUE »

Attention : L'inscription dans cette rubrique interdit l'établissement de projets architecturaux faisant l'objet de demandes de permis de construire et l'exercice de missions de maîtrise d'œuvre pour le compte du CAUE

Je soussigné(e) [nom, prénom].....

Coordonnées :.....

Tel.....Mail

Inscrit(e) au tableau du Conseil régional de l'ordre des architectes de

Numéro national d'inscription à l'Ordre :

Déclare exercer pour l'année l'activité suivante.....

Pour le compte du CAUE de

Coordonnées :.....

Cochez obligatoirement la case correspondant à votre situation :

J'atteste sur l'honneur n'exercer aucune mission relevant du recours obligatoire à l'architecte et aucune mission de maîtrise d'œuvre, que ce soit dans le cadre de cette activité ou sous ma responsabilité personnelle.

J'atteste sur l'honneur n'exercer aucune mission relevant du recours obligatoire à l'architecte* et aucune mission de maîtrise d'œuvre au titre de cette activité, **mais** j'exerce également la profession** depuis le (jour/mois/année) sous le mode d'exercice

Je m'engage à communiquer au conseil régional toute modification qui interviendrait dans ma situation (coordonnées, modes d'exercice, etc.).

Fait à, le.....

Signature (obligatoire)

**Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »*

***N'oubliez pas que l'article 17 des statuts des CAUE vous interdit d'exercer dans le même département des activités personnelles concernant l'architecture, l'urbanisme ou l'environnement, à l'exception des tâches d'enseignement et de formation permanente.*